



JULIEN MAYET
PRÉSIDENT DE L'UNION
SYNDICALE
DE BRANCHE DE L'AIDE
À DOMICILE (USB)

« Une forte revalorisation des salaires à venir »

VOUS RECRUTEZ 20 000 PERSONNES ET N'Y ARRIVEZ PAS, POURQUOI ?
Il y a un problème de valorisation de nos métiers, souvent pratiqués à temps partiel, qui sont durs et insuffisamment rémunérés, autour du smic pour un temps plein. Nous déplorons un fort turn-over, notamment en raison de nombreux départs en retraite. De plus, phénomène récent, certains de nos salariés migrent vers les hôpitaux publics et les Ehpad.

L'IMAGE DE CES MÉTIERS EST-ELLE EN CAUSE ?

L'aide à domicile a longtemps été considérée injustement comme regroupant des petits boulots, parfois payés au noir, et limités à des tâches ménagères. Avec la crise du Covid, notre image a totalement changé et les Français ont compris que les auxiliaires de vie avaient une utilité sociale énorme.

VOUS RESTEZ DONC OPTIMISTE ?

Nous négocions durement avec le gouvernement depuis plusieurs années pour revaloriser ces métiers et ces héros de la vie quotidienne qui le méritent. Nos associations sont à but non lucratif et il faut que l'Etat injecte 600 M€ par an pour rendre justice à nos salariés et augmenter les rémunérations de 12,5 %. Le « Ségur de la santé » nous a hélas oubliés, mais le ministère de la Santé adhère à notre cahier de doléances. Je pense que tout cela pourrait se débloquer au début de l'année 2021. On attend aussi fortement le vote de la loi « grand âge autonomie ».

QUE DITES-VOUS AUX CANDIDATS POUR LES CONVAINCRE ?

Nous offrons 90 % de CDI, nos structures sont bien plus sûres que l'embauche directe par un particulier employeur et les rémunérations y sont en moyenne supérieures. Nous avons négocié un accord entre partenaires sociaux susceptible d'être agréé par l'Etat dès 2021, prévoyant une forte revalorisation des salaires.



Un Français sur deux a une personne dépendante dans son entourage et 83 % des personnes âgées souhaitent rester à leur domicile.

Les métiers des services à la personne ont montré toute leur utilité sociale depuis la crise du Covid. Les besoins sont immenses.

Recherche désespérément aides à domicile

PAR JACQUES PONCET

« **IL Y A URGENCE!** Nous participons à une grande campagne de recrutement avec Pôle emploi ». Hélène Lemasson-Godin, directrice des relations sociales et RH de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA), l'une des quatre grandes fédérations d'associations d'aide à domicile, ne mâche pas ses mots. « Les personnes âgées dépendantes ou handicapées ont besoin de nous », continue-t-elle. L'aide à domicile a donc de l'avenir. On estime la demande actuelle et urgente du secteur associatif à 20 000 personnes et l'offre d'emploi global en France dans ce domaine à au moins 60 000 postes.

En 2050, la population française atteindra 70 millions de personnes, dont près de trois millions seront dépendantes. C'est dire si l'on va avoir besoin de plus en plus d'aïdants (ils sont déjà 225 000 dans le pays), alternative au placement en Ehpad. Alors qu'un Français sur deux a une personne dépendante dans son entourage, 83 % des personnes âgées souhaitent rester à leur domicile.

Trois voies coexistent pour trouver un emploi d'aide à domicile : le secteur associatif, les entreprises privées et l'emploi de gré à gré entre particuliers. « Les quatre métiers phares sont les agents à domicile, les auxiliaires de vie sociale, les aides-soignants et les infirmiers, sans oublier bien sûr les métiers d'encadrement », explique Hélène Lemasson-Godin.

Un engagement humain

« Être salarié chez nous qui rassemblons 600 associations et 80 000 employés permet de bénéficier d'une formation continue, souligne-t-elle. Nous investissons énormément pour faire évoluer nos salariés dans leur carrière, grâce en particulier à des parcours de professionnalisation et à la validation des acquis de l'expérience, la VAE ».

Hélène Lemasson-Godin insiste sur l'engagement des personnels : « Ils sont au cœur de l'humain et savent pourquoi ils se lèvent le matin. Quelle plus grande utilité sociale que de maintenir les capacités des personnes âgées en les stimulant au quotidien grâce aux jeux, acti-

vités manuelles, promenades, lectures ? Quelle plus grande humanité que d'aider aux actes essentiels comme la toilette, l'habillage, la prise des repas, que de soigner et de soulager ? Quel plus grand bonheur que de redonner le sourire à une personne souvent totalement seule et isolée, qui ne voit que son aide à domicile ou aide-soignant dans la journée ? ».

Du CAP au bac + 5

Il existe une palette de formations pour travailler dans le secteur et de nombreux emplois sont accessibles avec un diplôme d'Etat. « Des postes sont à pourvoir partout en France, la quasi-totalité en CDI, aussi bien en zones urbaines que rurales. Plus de 90 % des salariés sont des femmes et les hommes aussi sont attendus ! », affirme la DRH.

Les salaires ? « A ce jour, la fourchette va du smic à 1 683 € pour les agents à domicile, de 1 600 € au début à 2 200 € en fin de carrière pour les auxiliaires de vie sociale et aides-soignants et pour les infirmiers, de 2 000 à 2 700 €. Mais nous nous battons pour une revalorisation

forte des rémunérations », précise encore Hélène Lemasson-Godin.

Plus des trois quarts des professionnels exercent à temps partiel avec des horaires décalés et certains dimanches sont travaillés (jusqu'à un sur deux).

Les formations sont nombreuses : CAP (CAPA) d'accompagnant, diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social sans le bac (après la troisième), bac pro, diplôme d'Etat d'infirmier, BTS et bac + 5 pour les encadrants.

■ **PRATIQUE.** Pour déposer sa candidature : www.coeur-emplois.fr. Pour connaître tous les métiers et toutes les formations : www.je-change-de-metier.com/fiche-metier-aide-a-domicile.

Témoign

« Je suis leur marchand de sable »

Avant 30 ans, Bruno a été coiffeur, a travaillé dans la

restauration et tâté de plusieurs petits boulots. Et puis ce fut la révélation : « Il y a une quinzaine d'années, je suis devenu agent à domicile, puis j'ai validé mes acquis pour obtenir un diplôme d'auxiliaire de vie et, enfin, je suis maintenant aide-soignant... »
Beau parcours pour cet homme bourré d'humanité qui travaille la nuit, de 21 heures à 2 heures du matin, pour se rendre au domicile de six patients dans la banlieue de Rennes (Ile-et-Vilaine).

« L'un a une sclérose en plaques, le deuxième est tétraplégique, le troisième est infirme moteur cérébral... » raconte simplement Bruno. « Ils sont en fauteuil, je les aide à se coucher, à faire leur toilette, ils sont tous équipés de lits médicalisés, je les suis et je les connais bien », poursuit-il.

« En ce moment, ils sont très angoissés par le Covid, alors on discute, la nuit est très anxiogène pour eux. Je suis leur confident et leur marchand de sable ».

Bruno gagne 1 500 € net par mois et vit avec grand bonheur ce que beaucoup prendraient pour un sacerdoce. « Être utile, quoi de plus beau ? », résume-t-il.